NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR7200750 - Montagnes de la Haute Soule

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 10
6. GESTION DU SITE 10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR7200750

1.3 Appellation du site

Montagnes de la Haute Soule

1.4 Date de compilation

30/11/1995

1.5 Date d'actualisation

03/12/2019

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Aquitaine	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 22/12/2003
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 22/07/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029331449

Explication(s) :

Site sans Docob - MàJ en mai 2017 sur la base du diag écologique. 2021 : modification superficie, coordonnées et SIG pour prise en compte nouveau périmètre 7200790-Le Saison et recalage technique

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -,90637°

Latitude : 42,99225°

2.2 Superficie totale

14360 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
72	Aquitaine

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
64	Pyrénées-Atlantiques	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
64040	ARETTE
64316	LARRAU
64342	LICQ-ATHEREY
64475	SAINTE-ENGRACE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Alpine (97%)
Atlantique (3%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
4030 *Landes sèches européennes*		1586,3 *(10,33 %)*		M	B	C	C	C
4060 *Landes alpines et boréales*		59,89 *(0,39 %)*		M	B	C	C	C
4090 *Landes oroméditerranéennes endémiques à genêts épineux*		436,12 *(2,84 %)*		M	A	C	B	A
5110 *Formations stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)*		24,37 *(0,16 %)*		M	B	C	C	C
5130 *Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires*		81,43 *(0,53 %)*		M	C	C	C	C
6110 *Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alysso-Sedion albi*	X	3,51 *(0,02 %)*		M	C	C	B	C
6140 *Pelouses pyrénéennes siliceuses à Festuca eskia*		32,87 *(0,21 %)*		M	C	C	C	C
6170 *Pelouses calcaires alpines et subalpines*		802,25 *(5,22 %)*		M	A	C	C	B
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		678,28 *(4,42 %)*		M	C	C	C	C
6230 *Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*	X	2595,9 *(16,9 %)*		M	C	B	C	C
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		9,58 *(0,06 %)*		M	C	C	C	C
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		362,15 *(2,36 %)*		M	C	C	C	C

6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		352,05 *(2,29 %)*		M	C	C	C	C
7110 *Tourbières hautes actives*	X	9,54 *(0,06 %)*		M	C	C	B	C
7120 *Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle*		1,49 *(0,01 %)*		M	C	C	C	C
7220 *Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)*	X	17,82 *(0,12 %)*		M	A	C	C	B
7230 *Tourbières basses alcalines*		12,08 *(0,08 %)*		M	C	C	C	C
8110 *Eboulis siliceux de l'étage montagnard à nival (Androsacetalia alpinae et Galeopsietalia ladani)*		1,02 *(0,01 %)*		M	D			
8120 *Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (Thlaspietea rotundifolii)*		20,97 *(0,14 %)*		M	B	C	A	B
8130 *Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles*		78,02 *(0,51 %)*		M	B	C	A	B
8210 *Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique*		293,32 *(1,91 %)*		M	B	C	B	B
8230 *Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii*		1,64 *(0,01 %)*		M	C	C	C	C
8240 *Pavements calcaires*	X	22,58 *(0,15 %)*		M	A	C	B	B
8310 *Grottes non exploitées par le tourisme*		0 *(0 %)*	97	M	A	C	B	B
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	177,73 *(1,16 %)*		M	C	C	C	C
9120 *Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)*		3134,5 *(20,4 %)*		M	A	C	B	A
9150 *Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion*		269,47 *(1,75 %)*		M	B	C	C	C
9180 *Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion*	X	481,58 *(3,13 %)*		M	A	C	A	A
9430 *Forêts montagnardes et subalpines à Pinus uncinata (* si sur substrat gypseux ou calcaire)*		39,3 *(0,26 %)*		M	B	C	A	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.

- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1044	*Coenagrion mercuriale*	p			i	R	DD	D			
I	1087	*Rosalia alpina*	p			i	C	DD	D			
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	r	210	210	adults	P	G	C	C	B	B
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	r	150	150	adults	P	G	C	B	C	B
M	1305	*Rhinolophus euryale*	r	200	200	i	P	G	C	B	C	B
M	1307	*Myotis blythii*	p			i	P	DD	C	B	C	B
M	1308	*Barbastella barbastellus*	c			i	P	M	C	B	C	B
M	1310	*Miniopterus schreibersii*	c	300	400	i		G	C	B	C	B
M	1321	*Myotis emarginatus*	r	30	30	i		M	C	B	C	B
M	1323	*Myotis bechsteinii*	p			i	P	DD	D			
M	1324	*Myotis myotis*	p			i	P	DD	C	B	C	B
P	1381	*Dicranum viride*	p			i	V	DD	D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.

- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Alytes obstetricans*				R	X				X	
A		*Rana temporaria*				R		X			X	
I		*Parnassius apollo pyrenaicus*				P	X				X	
M		*Martes martes*				R		X			X	
M		*Chionomys nivalis*				C						X
M		*Felis silvestris*				R	X				X	
P		*Sphagnum capillifolium*				R		X				X
P		*Sphagnum compactum*				R		X				X
P		*Sphagnum denticulatum*				R		X				X
P		*Sphagnum fallax*				R		X				X
P		*Sphagnum flexuosum*				R		X				X
P		*Sphagnum girgensohnii*				R		X				X
P		*Sphagnum molle*				P		X				X
P		*Sphagnum papillosum*				R		X				X
P		*Sphagnum rubellum*				R		X				X
P		*Sphagnum russowii*				R		X				X
P		*Sphagnum subnitens*				R		X				X

P		*Sphagnum subsecundum*				R		X				X
P		*Diphasiastrum alpinum*				R		X				X
P		*Drosera rotundifolia*				R						X
P		*Gentiana lutea*				P		X				X
P		*Huperzia selago*				P		X	X			
P		*Lycopodium clavatum*				P		X				
P		*Narcissus bulbocodium*				R		X				
P		*Rumex aquitanicus*				P			X			
P		*Ruscus aculeatus*				P		X				X
P		*Senecio pyrenaicus*				R	X					X
P		*Thymelaea ruizii*				P			X			
P		*Androsace cylindrica subsp. hirtella*				P	X				X	
R		*Lacerta bilineata*				R	X				X	
R		*Podarcis muralis*				R	X				X	
R		*Coronella austriaca*				R	X				X	
R		*Natrix natrix*				R					X	
R		*Vipera aspis aspis*				R					X	
R		*Zamenis longissimus*				R	X				X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	0,01 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	0,45 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	19,48 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	15,53 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	9,91 %
N11 : Pelouses alpine et sub-alpine	8,14 %
N15 : Autres terres arables	0,74 %
N16 : Forêts caducifoliées	42,27 %
N17 : Forêts de résineux	0,27 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	0,5 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	2,7 %

Autres caractéristiques du site

Les montagnes de la Haute Soule sont caractérisées par l'important réseau karstique qu'elles abritent mais aussi par d'imposants et profonds canyons et ravins orientés du Sud au Nord. La nature variée des substrats géologiques, à la fois calcaire (au sud-Ouest et à l'Est du massif) et schisteuse (large portion centrale du massif), ainsi que le gradient altitudinal important depuis le Nord du massif jusqu'à l'extrême Sud, permet l'expression de nombreuses communautés végétales acidiphiles à calcicoles et collinéennes à subalpines voire alpines (Pic Orhy). Les systèmes agropastoraux (pelouses, landes et prairies et pâtures) et les habitats forestiers se partagent à peu près à part égale le territoire. Ces deux grandes formations constituent donc les principaux éléments du paysage. On observe une grande variété d'habitats, notamment d'habitats d'intérêt communautaire formant souvent des mosaïques complexes. Plusieurs habitats rares sur le massif méritent une attention particulière : les pavements calcaires, les prairies humides et bas-marais acidiphiles, les bas-marais neutro-alcalins, les sources carbonatées, les prairies de fauche
A l'étage montagnard les hêtraies calcicoles à acidiphiles dominent le paysage alors que les pineraies de pins à crochets ponctuent l'étage subalpin, notamment sur des substrats calcaires.

Vulnérabilité
: Le degré de conservation des habitats d'intérêt communautaire est globalement moyen. Cependant, plusieurs habitats restent dans un bon état de conservation voire un état de conservation optimal (éboulis, pinèdes, milieux souterrains). Les altérations peuvent être liées à une gestion passée comme la sylviculture intensive telle qu'elle fut pratiquée dans la première moitié du 20ème siècle. Cela peut également être le résultat d'une gestion et d'une évolution plus contemporaines des pratiques et des activités agropastorales : une augmentation des pressions de pâturage sur certains secteurs, généralement les plus accessibles et les plus productifs, et à l'inverse une déprise sur d'autres plus difficiles d'accès et souvent déjà en cours d'embroussaillement. Dans le premier cas, on assiste à une évolution régressive des habitats comme par exemple l'appauvrissement en espèces caractéristiques des communautés végétales de pelouses ou de prairies. Dans le second on observe une évolution progressive qui conduit au boisement naturel des surfaces agropastorales (pelouses et landes).
L'écobuage est encore régulièrement pratiqué sur les montagnes de la Haute Soule dans le but d'entretenir les systèmes agropastoraux en déprise. Cette activité traditionnelle peut néanmoins altérer des habitats d'intérêt communautaire (pelouse calcicole par exemple) si elle est pratiquée trop régulièrement, de façon intensive et non contrôlée.

4.2 Qualité et importance

La Haute Soule compte 65 habitats naturels d'intérêt communautaire regroupés en 28 habitats génériques qui recouvrent 11586 ha soit 78,8 % du territoire. 13 des habitats élémentaires sont prioritaires : les pelouses acidiphiles (3), les forêts de ravins (4), les sources et suintements carbonatés (1), les tourbières hautes actives (1), les pavements calcaires (1),

les pineraies calcicoles (1) et les forêts alluviales (2). Les montagnes de Haute Soule présentent une flore très diversifiée marquée par une nette influence atlantique et se démarquent des autres massifs de la Haute Soule et du Barétous par la présence de l'étage subalpin et d'une influence montagnarde par conséquent plus tranchée. Ainsi, l'étage subalpin abrite une flore remarquable, en particulier de nombreuses espèces d'éboulis et de fissures de falaises calcaires mais aussi des plantes de pelouses et landes subalpines. On retrouve également les espèces de pelouses et landes montagnardes observées sur les autres massifs voisins ainsi que bon nombre d'espèces de zones humides.Le site compte au moins 62 espèces végétales patrimoniales dont le Dicrâne vert. 42 sont protégées au niveau régional, national et européen. 18 espèces sont inscrites sur les listes rouges et 12 sur les livres rouges d'espèces menacées en France. Parmi les espèces patrimoniales, 27 ont un statut d'endémiques.
Les montagnes de la Haute Soule abritent au moins 33 espèces animales patrimoniales dont 19 d'intérêt communautaire (annexes II, IV et V de la directive « habitats ») et compte 21 espèces de chiroptères. 8 espèces patrimoniales sont inscrites en annexe II de la directive « habitats » dont 6 espèces de chauves souris, un odonate : l'Agrion de Mercure et un insecte saproxylique considéré comme prioritaire : la Rosalie des Alpes. Les montagnes de la Haute Soule jouent un rôle majeur pour la reproduction et la conservation des populations des chauves-souris au regard de l'importante disponibilité en gîtes : cavités naturelles, granges et autres lieux de reproduction.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04.01	Pâturage intensif		I
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
L	B02	Gestion des forêts et des plantations & exploitation		I
M	A11	Autres activités agricoles		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	A04.02	Pâturage extensif		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d’azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d’acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l’intérieur du site, O = à l’extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Collectivité territoriale	100 %

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	3 %
36	Réserve naturelle nationale	1 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : AUCUN GESTIONNAIRE

Adresse : XXX 0 XXX

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[] Oui Nom : Diagnostic écologique
Lien :
https://www.sigena.fr/upload/gedit/1/_Patrimoine_NA/NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE/ZONAGES_NATURE/N2000/ZSC/FR7200750_DIAG.pdf

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[X] Non

6.3 Mesures de conservation